



Forum : Organisation Mondiale de la Santé
Question : L'utilisation de l'Intelligence Artificielle dans le
domaine de la santé
Soumis par : Délégation de la Chine

Préambule

Conscient que l'évolution rapide des technologies concernant l'IA (Intelligence artificielle) dans la santé aident à détecter des maladies plus rapidement en améliorant les diagnostics et traitements médicaux, on peut le remarquer avec le système Watson conçu par l'entreprise IBM qui aident les médecins à trouver de meilleurs traitements pour les patients (Source : rapport du 29 juin 2021 fait par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) concernant l'utilisation de l'IA dans les soins de la santé) ;

Inquiet des inégalités entre, les pays développés et en développement, concernant l'accès aux technologies numériques et notamment en matière de soins basés sur l'IA, comme en Afrique où moins de 30 % des hôpitaux ont un accès suffisant aux technologies modernes. (Source : Banque mondiale, rapport sur les inégalités numériques (2022) ;

Soulignant les risques importants pour la sécurité des données personnelles des patients face à l'augmentation en puissance des outils numériques dans la santé ce qui peut engendrer donc des vols de ces informations, comme en 2022 avec des hôpitaux en Europe qui ont été attaqués par des pirates, mettant en danger les informations de milliers de patients (Source : Agence Européenne pour la Cybersécurité (rapport de 2022)) ;

Référant à la Charte des Nations Unies et aux Objectifs de Développement Durable (ODD) qui encouragent des solutions pour permettre l'accès aux soins de qualité pour tous, l'ODD numéro 3 stipule : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges ;

Encourageant les initiatives internationales qui ont pour but de partager les avancées en matière d'IA médicale et à limiter leur impact écologique, et donc éviter par exemple certains centres de données, déjà existants, qui utilisent l'IA et donc consomment autant qu'une petite ville (Source : Rapport Greenpeace sur l'impact écologique des technologies (2023)) ;

Clauses

1. *Demande* la création d'un fonds international supervisé par l'OMS pour aider les pays en développement à adopter l'IA dans le domaine de la santé et financer les formations nécessaires ;
 2. *Invite* les pays développés à partager leurs technologies d'IA sous forme de licences à faible coût ou gratuites, tout en respectant les droits de propriété intellectuelle ;
 3. *Suggère* la mise en place de formations gratuites, accessibles à tous les professionnels de santé des pays en développement et développés, pour les sensibiliser à l'utilisation des outils d'IA et leurs conséquences écologiques ;
 4. *Encourage* la mise en place de normes internationales visant à garantir la sécurité et la confidentialité des données concernant les patients dans tous les systèmes d'IA ;
 5. *Propose* de créer un comité tenu par l'ONU, regroupant des experts en IA, des représentants des gouvernements et des ONG (organisations non-gouvernementales), pour surveiller et conseiller sur l'utilisation responsable de l'IA dans la santé ;
 6. *Exhorte* les États membres à ajouter des critères environnementaux dans le développement des outils d'IA, afin de minimiser leur empreinte carbone ;
- Décide* de rester pleinement consciente de la question.